



vivre dans ma Ville



JUIN
2021





Permanences

Toutes les permanences des membres du Collège communal se font uniquement sur rendez-vous



Bourgmestre, Brigitte AUBERT
Administration générale - Participation citoyenne
Police - Sécurité Intégrale et Intégrée
Pompiers/Service incendie - Planification d'urgence
Associations patriotiques - Agriculture - Bien-être animal
Urbanisme et aménagement du territoire
Travaux Bâtiments - Communication - Affaires juridiques

Bourgmestre, Brigitte AUBERT
056/860.236 – 056/860.208
bourgmestre.aubert@mouscron.be

1^{re} Echevine, Ann CLOET
Echevine de la Petite Enfance, des Affaires familiales,
des Cultes, de l'Environnement,
du Budget et des Finances,
Cimetières - Transition écologique
Espaces verts - Energie - Echevinat du Travail
Enseignement artistique - Relations internationales

056/860.470 – 056/860.477
ann.cloet@mouscron.be

2^{ème} Echevine, Marie-Hélène VANELSTRAETE
Echevine des Travaux voiries, du Logement, du Patrimoine,
de la Mobilité et de la Sécurité routière

056/860.513
marie-helene.vanelstraete@mouscron.be

3^{ème} Echevine, Kathy VALCKE
Echevine de la Jeunesse, des Sports,
de l'Egalité des chances, du Jumelage

056/860.310 – 056/860.349
kathy.valcke@mouscron.be

4^{ème} Echevin, Laurent HARDUIN
Echevin des Affaires Culturelles, de la Population,
de l'Etat civil, de l'Informatique
et du Pôle «Développement commercial et innovation»

056/860.302
laurent.harduin@mouscron.be

5^{ème} Echevin, Didier MISPELAERE
Echevin des Affaires sociales, de la Santé,
des Seniors et des Personnes handicapées

056/860.298
didier.mispelaere@mouscron.be

6^{ème} Echevin, Philippe BRACAVAL
Echevin du Personnel

056/860.385
philippe.bracaval@mouscron.be

7^{ème} Echevin, David VACCARI
Echevin de l'Enseignement

056/860.292
david.vaccari@mouscron.be

Président du CPAS, Benoît SEGARD

056/390.450
benoit.segard@cpasmouscron.be

Directrice générale, Nathalie BLANCKE

056/860.205
nathalie.blancke@mouscron.be

Édito



1

Édito

Offrir aux habitants un service public efficace et de qualité et veiller au bien-être de notre personnel communal

2-3

Affaires sociales – Population

Agir pour une meilleure qualité de vie

4-5

ATL - Sports

6-7

Enseignement

8

CPAS

Œuvrer à la sécurité des habitants et requalifier les axes structurants vers les centres urbains

9

Police

10-11

Vaccination

Offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable

12-13

Bien-être - Commerce Travaux

14-15

Logement - Mobilité

16-17

Environnement

Favoriser la participation citoyenne et soutenir la vie associative, festive et culturelle

18-19

Culture

20

Opposition

vivre
dans ma **ville**

Editeur responsable : Ville de Mouscron
Rue de Courtrai 63 - 7700 Mouscron
© Service Communication / Presse



Brigitte AUBERT
Bourgmestre

En même temps que l'été et son soleil si bénéfique, deux bonnes nouvelles nous arrivent. Elles nous amènent confiance et espoir.

Première bonne nouvelle : l'épidémie se calme, nous laissant de réelles perspectives d'un retour à une vie normale. C'est le résultat de la volonté individuelle et de l'acharnement collectif. Ne baissons pas la garde. Continuons à appliquer les bonnes pratiques et à respecter les mesures adéquates. Le plaisir est de retour, la vigilance demeure.

Deuxième bonne nouvelle : l'ouverture de la «Route de la Laine». Le projet date d'un demi-siècle. Il a beaucoup bégayé, hoqueté, tousoté... Son but initial était de relier les grandes villes textiles de notre région. Cet objectif est toujours d'actualité. Mais, le travail doit être poli et repoli. Il faut inscrire la «Route de la Laine» dans le temps présent, l'envisager à la lumière des thématiques actuelles, comme la qualité de la mobilité dans et autour de la Ville.

Rien n'est jamais acquis. Cela ne doit pas nous empêcher de profiter du temps présent.

J'ai une pensée pour nos jeunes qui ont connu des moments spécialement difficiles. Organisation scolaire perturbée, relations sociales affectées : rien ne leur a été épargné. Puisse notre jeunesse retrouver au plus vite «l'appétit de vivre» qui fait la force de son âge et le plaisir des autres générations.

A tous, j'adresse mes meilleurs souhaits à l'aube des vacances. De tout cœur, je forme le vœu qu'elles puissent être placées sous le signe de la convivialité retrouvée et vous être vraiment profitables.



acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai

Brigitte AUBERT
Bourgmestre

ÉTUDES À FINANCER ? LA VILLE PEUT VOUS AIDER !

FACE AU COÛT ÉLEVÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES, LA VILLE DE MOUSCRON PROPOSE UN PRÊT REMBOURSABLE SANS INTÉRÊTS POUR LES FAMILLES DISPOSANT D'UN BUDGET LIMITÉ.

Conditions d'octroi :

1. Résider dans l'entité de Mouscron depuis 5 ans au moins.
2. Ne pas avoir droit à un prêt d'études octroyé par un pouvoir public quelconque, à l'exception des allocations d'études de la Communauté Française.
3. Fournir la preuve de l'introduction d'une demande d'allocations d'études à la communauté Française avant le 14 septembre 2021.
4. Avertir le Service social - service «Prêt d'études» (Echevinat des Affaires Sociales) dans les 15 jours en cas d'abandon des études ou de tout changement de situation familiale, sociale, professionnelle, etc.
5. Entamer un type d'études supérieures ou universitaires et être inscrit comme élève régulier dans un enseignement reconnu.
6. Satisfaire aux critères financiers.
7. Respecter les modalités de remboursement de l'année en cours.

N.B. : Le candidat qui poursuit des études d'un niveau égal ou inférieur à celui des études qu'il a déjà faites ou qui répète une année d'études et qui a déjà bénéficié du prêt peut se voir exclu du bénéfice du prêt scolaire en question. La décision finale de l'attribution du prêt sera prise lors de l'analyse.

Critères financiers :

Le montant annuel de ce prêt sera de :

- 1250€
- ou 1850€
- ou 2450€.

Le droit à un prêt d'études est déterminé par :

- Les revenus des personnes faisant partie du ménage de l'étudiant(e) ;
- Les revenus de l'étudiant(e) s'il (elle) pourvoit seul(e) à son entretien.

Les prêts sont octroyés dans les limites des crédits budgétaires disponibles et approuvés par la Cellule d'analyse Communale. Le montant du prêt peut être revu en fonction de l'éloignement de l'étudiant(e) de son lieu d'études et de l'importance des frais qui en résultent (transport, location d'un kot, frais scolaires, ...).

Plafonds de revenus (Revenus 2019-Ex. 2020) :

- Etudiant isolé (1 personne) : max 15.351,32€
- 2 personnes : 24.934,70€
- 3 personnes : 32.613,75€
- 4 personnes : 39.814,84€
- 5 personnes : 46.520,68€
- 6 personnes : 52.762,09€
- 7 personnes : 59.001,14€

Par personne supplémentaire, ajouter 5831,02€.

Les personnes affectées d'un handicap reconnu supérieur à 66% comptent pour 2 personnes à charge.

Conditions de remboursement :

Dès l'acceptation de principe d'une intervention communale, un contrat est passé entre les parents de l'étudiant, l'étudiant et le service «Prêt d'études» du service social.

Ce contrat précise les modalités de remboursement du prêt qui s'effectuera dès la signature de la convention.

Les remboursements débiteront par domiciliation bancaire :

- Prêt de 2.450€ (remboursement mensuel de 100€ min.)
- Prêt de 1.850€ (remboursement mensuel de 75€ min.)
- Prêt de 1.250€ (remboursement mensuel de 50€ min.)

Le remboursement total du (des) prêt(s) doit être effectué dans les 3 années qui suivent la fin des études.

L'étudiant et ses parents sont solidairement responsables du(des) prêt(s) octroyé(s).

Toute demande doit être introduite **au plus tard le 14 septembre 2021.**

OFFRIR

aux habitants
un service public
efficace et de qualité
et veiller au
bien-être de notre
personnel
communal

OFFRIR



Didier MISPELAERE
Echevin des Affaires Sociales

«La crise sanitaire a eu un impact financier pour bon nombre de nos concitoyens.

Une diminution des revenus ne doit pas représenter un obstacle à l'accès aux études supérieures.

Plus que jamais, le «Prêt d'Etudes» s'inscrit dans cette démarche d'aide sociale active envers les familles dont le budget est limité.

Je les invite à entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de solliciter ce «coup de main» proposé par la Ville de Mouscron et le service des Affaires Sociales. Notre service est à leur disposition pour les accompagner et répondre à toutes leurs questions.»

Documents nécessaires :

- Attestation d'inscription scolaire
- Avertissement Extrait de Rôle 2020 (revenus 2019) pour toutes les personnes du ménage
- Liste des frais scolaires avec preuves (kot, minerval, transport,...)

Comment introduire ma demande ?

- Sur www.mouscron.be; via le E-Guichet; Rubrique «**AFFAIRES SOCIALES**»
- Par courrier, au moyen d'un formulaire à demander au service des Affaires Sociales au 056/860.253

Pour tout renseignement complémentaire :

Service Affaires Sociales - 056/860.253
jessica.dendievel@mouscron.be
sarah.boreux@mouscron.be

MODERNISATION DES CARTES POUR LES ÉTRANGERS SÉJOURNANT EN BELGIQUE



UN NOUVEAU VISUEL, DIFFÉRENT DES CARTES D'IDENTITÉ BELGES, EST D'APPLICATION DEPUIS LE 10 MAI DERNIER.

Après la modernisation des cartes d'identité électroniques délivrées aux ressortissants belges, c'est au tour des cartes électroniques pour les étrangers d'être modernisées.

La première étape de la modernisation **débutée le lundi 10 mai 2021¹** concerne les cartes électroniques délivrées aux citoyens de l'Union disposant d'un séjour légal de plus de trois mois sur le territoire du Royaume.

EN QUOI CONSISTE CETTE MODERNISATION ?

1. LAYOUT DES CARTES :

Le layout des cartes électroniques délivrées aux citoyens de l'Union n'est plus le même que celui des cartes d'identité délivrées aux Belges.



2. INTITULÉ DES CARTES

3. ENREGISTREMENT DES EMPREINTES DIGITALES :

A l'instar des cartes électroniques délivrées aux ressortissants de pays tiers et des nouvelles cartes d'identité délivrées aux Belges, les nouvelles cartes électroniques pour les citoyens de l'Union seront pourvues d'une puce RFID dans laquelle seront enregistrées les empreintes digitales de leur titulaire².

4. SUPPRESSION DU CHOIX ENTRE LA VERSION PAPIER ET LA VERSION ÉLECTRONIQUE :

Désormais, les citoyens de l'Union seront obligatoirement mis en possession d'une carte électronique.

Toutefois, dans l'attente de la délivrance de leur carte électronique et afin de respecter le prescrit de la directive 2004/38/CE, ils seront mis en possession d'un document de séjour provisoire : annexe 8ter («séjour non permanent») ou annexe 8quater (séjour permanent).

Par conséquent, depuis le 10 mai 2021, plus aucune annexe 8(bis) en version papier n'a pu être délivrée aux citoyens de l'Union. Par contre, les annexes 8(bis) déjà délivrées restent valables.

¹Arrêté ministériel du 27 avril 2021 relatif à la modernisation des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union européenne

²Article 6, § 2, alinéa 3, 8°, de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes des étrangers et des documents de séjour

QU'EN EST-IL DES CARTES ÉLECTRONIQUES ET DES ANNEXES 8(BIS) PAPIER DÉJÀ DÉLIVRÉES ?

Les cartes E(+) ainsi que les annexes 8(bis) délivrées aux citoyens de l'Union européenne restent valables jusqu'à la fin de leur durée de validité. Il en est de même des annexes 8(bis) qui ne seraient pas pourvues d'une date de fin de validité.

«Allo parents», de quoi s'agit-il ?

ALLO PARENTS est un système d'appels téléphoniques en cascade qui vise à faciliter et accélérer la prise de contact avec les parents.

Une fois le service activé, un seul appel téléphonique suffit pour contacter les parents successivement et automatiquement sur 1 à 7 numéros de téléphone qu'ils auront encodés au préalable (GSM maman, GSM papa, maison, bureau...)

Si, au terme de la cascade, il n'y a pas de réponse, l'appel est automatiquement transféré chez CHILD FOCUS, accessible 24h/24h.

ALLO PARENTS permet donc à toute personne qui trouverait votre enfant en difficulté de vous contacter rapidement.

Vous n'êtes pas obligé de configurer des numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence. Cependant, si vous choisissez de le faire, vous devez d'abord activer vous-même le système.

Pour ce faire, veuillez suivre la procédure suivante :

Si vous demandez une kids-ID pour votre enfant, vous recevrez une enveloppe contenant les codes par la poste : un code PUK, parfois un code PIN et un code «contact parents».

Votre code «contact parents» vous permettra de vous enregistrer sur www.alloparents.be ou par téléphone, au 078 150 350. A cette fin, vous aurez aussi besoin du numéro de Registre national de votre enfant.

Ensuite, vous pourrez configurer jusqu'à 7 numéros personnels ou appartenant à d'autres personnes de confiance. En cas d'urgence, les différents numéros de téléphone seront composés dans l'ordre de préférence de votre liste.

La Kids-ID fait peau neuve



La nouvelle carte a une couleur différente et est en polycarbonate, comme la carte d'identité électronique (eID). Ce matériau garantit une durée de vie plus longue et permet d'intégrer des éléments de sécurité de haute qualité.

Depuis le 17 mai 2021, chaque demande donne lieu à la délivrance de la nouvelle Kids-ID.

Cette nouvelle Kids-ID a pour objectif de :
• rendre plus difficile la falsification de la carte grâce à son nouveau design ;

- mettre en conformité toutes les mentions reprises sur ces cartes avec les exigences des normes internationales de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) ;
- proposer un document de voyage sûr et universel avec l'intégration d'une puce RFID sans contact.

Rappelons qu'une Kids-ID ne contient aucune empreinte digitale.

QU'EN EST-IL DES CARTES KIDS-ID DÉJÀ DÉLIVRÉES ?

Le modèle reste valable au moins jusqu'à la fin de sa période de validité, sauf si le document est volé, perdu, ou s'il doit être remplacé pour une autre raison, comme une photo peu ressemblante, un changement de nom, etc.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site Internet du Service public Fédéral Intérieur à l'adresse suivante :
<https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/nouvelle-kids-id/>



L'ATL, UN SERVICE ENCORE TROP MÉCONNU

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE PROPOSE LA GARDE ET L'OCCUPATION DES ENFANTS DÈS L'ÂGE DE 2,5 ANS JUSQU'AUX JEUNES DE 18 ANS EN DEHORS DES PÉRIODES SCOLAIRES.

Partie intégrante du service Famille – Petite Enfance, l'Accueil Temps Libre gagne à être connu pour les nombreuses solutions qu'il peut offrir aux parents.

Pour les familles, c'est :

- Un lieu de centralisation des informations concernant l'accueil des enfants. En général les têtes blondes de 2,5 à 12 ans, mais aussi, dans certains cas, jusque 18 ans. Les accueils se font en dehors des périodes

scolaires (exemples : stages durant les vacances, activités ponctuelles, mercredis après-midis ou week-ends...).

- Une newsletter avant chaque période de vacances reprenant les lieux et dates des stages sur la commune.
- Une brochure à chaque rentrée scolaire pour les activités à faire durant l'année (accueils extrascolaires, activités artistiques, mouvements de jeunesse, sports, écoles des devoirs).

AGIR

**pour une
meilleure
qualité
de vie**

AGIR

Pour les professionnels, c'est :

- L'accueil des nouveaux opérateurs, soutien aux partenaires.
- L'organisation de formations, journées thématiques pour les professionnels et bénévoles qui s'occupent de vos enfants.
- Un lien entre les opérateurs et l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance).
- Une mise à disposition d'outils et de matériel.
- Une aide et un soutien à la réflexion sur les pratiques professionnelles et au développement de la qualité de l'accueil.



Cette année, deux nouvelles brochures ont été éditées !

- La brochure inclusion qui reprend des milieux d'accueils extrascolaires pour enfants à besoins spécifiques dans un rayon de 30 km autour de Mouscron.
- La brochure espaces verts qui permet aux familles et aux professionnels de l'accueil de trouver tous les espaces verts de Mouscron utilisables pour leurs activités.

Retrouvez ces brochures et davantage d'informations sur www.mouscron.be dans la rubrique «Famille – Petite Enfance»

Demandes au format papier ou renseignements : atl@mouscron.be ou 056/860.473



Ann CLOET
Echevine de la Famille – Petite Enfance

«Le Service Famille et Petite Enfance, ce sont les crèches, les accueillantes de l'Envolée, l'accueil extra-scolaire les P'tits Lutins, la Maison Maternelle, la Farandole mais aussi l'Accueil Temps Libre. Ce dernier est trop méconnu du grand public et pourtant! Il s'occupe de coordonner toutes les activités extrascolaires de vos enfants que ce soit le matin, le soir, le mercredi après-midi, le week-end ou pendant les vacances scolaires.

Ce service permet aux familles d'être au courant de toute l'offre d'accueil sur le territoire mouscronnois et est un lien entre les professionnels et l'ONE. Mais ce n'est pas tout ! La qualité de l'accueil est également un point qui nous occupe et parmi d'autres projets, le service ATL a rédigé des brochures qui peuvent vous être utiles. Je vous propose de les consulter et j'espère qu'elles pourront vous aider dans vos recherches.»



ENFIN LE RETOUR DES PERSPECTIVES SPORTIVES

AGIR
pour une
meilleure
qualité de vie

SPORTS



Kathy Valcke
Echevine des Sports

«Les informations concernant la possibilité d'organiser de la meilleure façon qui soit nos activités estivales ont une nouvelle fois tardé à arriver. Mais avec de bonnes nouvelles, au final ! Vous retrouverez donc sur nos réseaux les initiations sportives que nous vous avons préparées pour cet été. Avec les stages de petite durée ou de journées complètes, le camp résidentiel à Bütgenbach ou encore notre

Pass'Sports, nous élargissons le choix des derniers mois et nous envisageons de la plus belle des manières le retour à la normale tant espéré. Comme vous, nous n'attendons que ça : reprendre nos activités comme elles se déroulaient avant la crise sanitaire avec votre soutien, votre participation et votre enthousiasme. Que les conditions soient optimales pour une rentrée de septembre des plus sportives !»

PASS'SPORTS en mode été

Après une année chahutée par les mesures sanitaires, le Pass'Sports enfile sa tenue estivale avec des horaires de vacances. Avec une grande nouveauté en extérieur : le Padel à Dottignies et le retour du Fitness au hall sportif Jacky Rousseau, depuis le lundi 14 juin ! Nous avons hâte de vous retrouver !

DEPUIS LE LUNDI 14 JUIN 2021

(sauf du lundi 26 juillet au vendredi 31 juillet 2021)

PADEL

Sur la Plaine de Jeux de la Haverie à Dottignies
Mardi

17h à 18h (6 à 9 ans)
18h à 19h (10 à 12 ans)
19h à 20h (13 à 16 ans)

Samedi

9h à 10h (6 à 9 ans)
10h à 11h (10 à 12 ans)
11h à 12h (13 à 16 ans)

FITNESS

Au hall sportif Jacky Rousseau (dès 16 ans)

Jeudi :

Cuisses Abdos Fessiers : 18h-19h
Circuit Training : 19h-20h

À PARTIR DU LUNDI 5 JUILLET 2021 GOLF

À la Plaine de Neckere (dès 8 ans)

Mercredi

17h30 à 19h (sauf le mercredi 21 juillet)

Samedi

10h30 à 12h

ACCÈS

AU SKATE-PARK

(casque et protections obligatoires)

Au skate-park Derlys

Du lundi au vendredi :

(sauf le mercredi 21 juillet)

15h30 à 17h (dès 5 ans)

17h à 18h30 (dès 9 ans)



Stages sportifs pour les 3-16 ans

Le suspense a été insupportable pour le service des Sports comme pour de nombreux parents, mais finalement, nous voilà, tous rassurés ! Nous organiserons bien nos stages sportifs cet été avec le retour tant attendu des petites périodes en plus de formules en journées complètes. Vos enfants, dès 3 ans et jusqu'à 16 ans, pourront choisir dans le panel plus large que ces derniers mois la discipline qu'ils voudront tester cet été.

Nous avons débuté nos inscriptions le mercredi 9 juin mais il reste encore quelques places dans notre panel d'activités. N'hésitez pas à nous joindre par téléphone au 056/860.335 ou au 056/860.307.

Pour en savoir plus, scannez le QR code ci-joint :



Le service des Sports de la ville de Mouscron organise

CAMP DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 JUILLET 2021

MULTISPORTS de 10 à 15 ans

SPORTS ville de Mouscron

Wörriken BÜTGENBACH

au centre

prix : 300€

Infos & Inscriptions :
Service des Sports - rue de Courtrai, 63 - 7700 Mouscron - 056/860.357





L'ÉCOLE DE DEMAIN, C'EST VOUS (AUSSI)

CHERS PARENTS, VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS NOS ÉCOLES ? FAITES-LE SAVOIR !

La pandémie a eu des conséquences multiples sur les écoles. Parmi celles-ci, l'annulation de voyages, fêtes scolaires, excursions... Mais aussi un éloignement des parents des implantations scolaires où leurs enfants étaient scolarisés.

Le code rouge empêchait en effet les relations humaines habituelles au sein de nos structures. Gageons que la campagne de vaccination, évoquée par ailleurs dans ces pages, pourra nous garantir une rentrée scolaire 2021-2022 plus sereine et que l'école redeviendra le lieu d'échanges qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

C'est pourquoi, en tant qu'échevin de l'Instruction publique, je vous invite, chers parents, à vous manifester si vous souhaitez vous investir dans une de nos écoles communales.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Le conseil de participation
- La création d'une association de parents

Pour le conseil de participation, un appel à candidats sera lancé, dans chaque école, à la prochaine rentrée. Je vous rassure : il s'agit de maximum trois réunions par an.

Aux côtés de la direction et des enseignants, entre autres, vous pourrez y rendre un avis

sur les frais scolaires réclamés en cours d'année, étudier et proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les élèves pour le paiement des frais scolaires, proposer des actions de soutien et d'accompagnement des élèves ou encore donner un avis sur le règlement d'ordre intérieur de l'école.

L'association de parents est une instance très différente et ses activités sont multiples. Ses missions sont de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la Communauté éducative (ex. : aide à la réalisation de projets dans la vie de l'école, organisation de moments d'échanges et de rencontres entre parents et l'équipe éducative, co-participation aux fêtes scolaires...) et d'informer le plus objectivement possible tous les parents d'élèves.

Quelle que soit la formule qui vous séduit, je vous invite à vous manifester auprès du service de l'Instruction publique, en m'envoyant un courriel à : david.vaccari@mouscron.be.

Je me ferai un devoir de relayer votre candidature auprès de la direction de l'école communale concernée.

David VACCARI

Ils témoignent

Anne Potteau et Olivier Scaillez, co-présidents de l'association «Parents Connectés» évoquent leur investissement.

La création de l'association «Parents Connectés» du CEE-Mouscron (l'APC) est née d'une réflexion entre deux parents, membres du Conseil de participation de l'école : «Comment pouvons-nous faire le lien entre l'école et les parents ?»

Olivier a dit : «On pourrait faire une page Facebook ?»

Anne a répondu : «Et pourquoi pas carrément créer une association ?»

«Quelques parents volontaires nous ont rejoints et ont permis de constituer un bureau, un logo, un slogan. Et voilà, l'association était née et la page Facebook créée !

Dans le contexte actuel, nos premières actions ont été, naturellement, de ramener de l'argent pour l'école de nos enfants. Nous avons lancé une première action, en début d'année scolaire en proposant des paniers de légumes bio ; action qui a été un succès avec 450 colis vendus.

Notre deuxième action a été la vente de chocolats de Pâques qui a dépassé toutes nos espérances avec 1600 sachets vendus ! A l'heure d'écrire ces lignes nous avons terminé l'année scolaire par une troisième action «vente de plats italiens».

L'avantage de notre association est que nous travaillons en symbiose avec l'ensemble du personnel de l'école que ce soit le directeur, les enseignants et le personnel administratif et technique, avec l'aval de notre échevin de l'Instruction publique.

Les parents et le personnel de l'école font de nos ventes une réussite !»



Les pionniers : les «Parents connectés» au Centre Educatif Européen

Ils s'appellent les «Parents connectés» et constituent la première association de parents dans nos écoles communales. Actifs au Centre Educatif Européen, les «Parents connectés» mettaient la main à la pâte quand l'école vivait encore au rythme des fêtes scolaires ; aujourd'hui, ils se gèrent des commandes et distribu-

tions de fruits et légumes, de chocolats de Pâques ou encore de pizzas pour l'école. Et le bénéfice est intégré dans la comptabilité de l'asbl du CEE, qui invite ces représentants de parents lors d'assemblées. Motivés, ses membres apportent une plus-value évidente à la vie de l'école. Vous trouverez leur témoignage ci-contre.



David Vaccari,
Echevin de l'Instruction Publique

«Qu'on laisse travailler les optimistes engagés !»

Alors que la crise s'éteint, il est temps d'envisager le monde d'après.

Les pessimistes pensent que le monde de demain sera celui d'hier, en pire.

Les optimistes veulent croire en un monde de demain meilleur, qui aura appris de cette crise.

Et il y a les optimistes engagés.

Ceux-là ne veulent pas seulement croire en

un monde meilleur. Ceux-là, ils le bâtissent, tous les jours.

A tous les parents qui se reconnaissent dans cette volonté de devenir des acteurs de progrès, je voudrais leur lancer un appel : il est temps d'envisager ensemble l'école d'après. Et dans cette école-là, je veux accueillir des parents, optimistes et engagés ! A bientôt...»





AUTI BOL D'AIR

DANS LES LOCAUX DE L'ICET

SANS STRUCTURE D'ACCUEIL POUR L'ÉTÉ, L'ASBL A PU COMPTER SUR LE SOUTIEN DE LA VILLE POUR BÉNÉFICIER DE LOCAUX ADAPTÉS.

L'asbl Auti Bol d'Air est active depuis 2013. Les bénévoles qui la constituent favorisent le bien-être des parents ayant un enfant autiste en les soutenant face aux difficultés liées au handicap. Ils leur proposent une solution rassurante lors des vacances scolaires de leur enfant.

«Nous proposons des vacances apaisantes avec un environnement et des activités adaptées aux besoins des enfants autistes», disent-ils. «Des repères sécurisants, des activités permettant leur développement, des outils de communication répondant à leurs spécificités, de l'éveil et de l'ouverture. Et aussi des espaces et des moments de calme pour qu'ils puissent se ressourcer.»

Malheureusement, cette association allait se retrouver sans solution de structure d'accueil pour les prochaines vacances d'été. Sollicitée, la Ville de Mouscron a cherché (et trouvé) des locaux susceptibles d'accueillir ces enfants. Dès le mois de juillet, ils seront hébergés dans des locaux de l'ICET, à Herseaux, où des travaux ont été menés pour permettre le meilleur accueil.

La Ville de Mouscron prouve ainsi qu'elle est toujours aux côtés des associations qui mènent des actions solidaires et qui apportent un supplément d'âme à la société.

Ainsi, tous ces bénévoles pourront continuer à donner de leur temps à ces enfants, en toute sécurité.

Appel aux bénévoles

Auti Bol d'Air organisera des plaines à l'ICET du 5 juillet au 6 août prochains et est à la recherche de bénévoles.



Que vous soyez étudiant(e) – 17 ans minimum –, qualifié(e) ou non, retraité(e) ou encore professionnel dans le secteur social/éducatif, vous pouvez rejoindre l'équipe. Il n'y a pas d'autre pré-requis pour devenir référent que celui de désirer mieux comprendre et encadrer efficacement les enfants avec autisme.

Le bien-être de l'enfant passe par un accompagnement d'une semaine complète. Cette durée permet de mieux comprendre, connaître et rencontrer l'enfant.

Deux formules sont possibles :

- en journée complète : 8h - 18h
- en demi-journée : soit 8h - 13h15 soit 12h45 - 18h

Renseignements :

- via le site <https://sites.google.com/site/autiboldair/home>
- par mail : autiboldair@gmail.com
- via Facebook

L'EPINETTE BEAUCOUP PLUS NETTE

L'Ecole des sports, c'est un concept unique qui permet de concilier les études et le sport. La qualité de la formation a pour conséquence que de jeunes footballeurs viennent des quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles pour suivre ce sport-études. La ville de Mouscron leur permet de loger dans un internat, qui se décline en deux implantations : la première, boulevard du Champ d'Aviation à Herseaux, la seconde à la rue de l'Epinette (sur le site d'un ancien hôtel), toujours à Herseaux.

Cette dernière a fait l'objet d'une rénovation intérieure afin d'accueillir tous ces

sportifs dans les meilleures conditions à la rentrée prochaine. Un travail de qualité mené par nos ouvriers communaux.

Dans l'autre implantation, c'est la salle de sport qui a été totalement refaite, pour le plus grand bonheur de nos internes.



«Des vacances méritées pour des élèves et enseignants méritoires !»

Passez de bonnes vacances ! La formule est tout sauf creuse, après les bourrasques et tempêtes affrontées. Mais comme le roseau, l'école a pu parfois plier, mais jamais elle n'a rompu.

Le volontarisme de nos équipes pédagogiques mais aussi de l'ensemble du personnel de nos écoles a contribué à maintenir le cap. Le plus dur est derrière nous, mais

cela ne nous exonérera pas d'assumer dès la rentrée prochaine de nouveaux défis. Observer, analyser, apaiser, corriger, rattraper, redresser, avancer : le vocabulaire qui sera mis à l'honneur dès septembre sera à l'aune de nos ambitions, à savoir ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin et des routes du savoir.

Mais, d'ici là, profitez, jouez, riez, visitez, gambadez... l'heure est à l'été, Passez de bonnes vacances !»



David Vaccari,
Echevin de l'Instruction Publique



DES AIDES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DU COVID

SI LA SITUATION ÉVOLUE POSITIVEMENT DANS LES MAISONS DE REPOS, LE CPAS CONTINUE D'ORCHESTRER UN SOUTIEN AUX PERSONNES TOUCHÉES PAR LA CRISE LIÉE AU CORONAVIRUS.

On le sait, la crise liée au covid a eu un impact certain sur la population, et notamment d'un point de vue financier. Le gouvernement fédéral a décidé de mettre en place une aide aux personnes impactées par la crise. Sur le terrain, cette aide est apportée par le CPAS.

Pour qui ?

Une aide peut être octroyée après enquête sociale à toute personne impactée financièrement et subissant les répercussions de la crise du covid.

Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin (après analyse individuelle).

Pour quelles interventions ?

L'aide peut être apportée dans différents domaines, pourvu qu'un lien soit établi entre la situation de la personne et la crise du covid. Les situations les plus courantes concernent :

- L'aide en matière d'énergie (y compris aide à la guidance sociale et budgétaire).
- Aide en matière de santé : prise en charge de frais médicaux, médicaments, factures d'hôpital...

- Aide financière : pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.
- Besoin de première nécessité : par exemple dans les coûts de transports, achat de lunettes...
- Aide à l'accessibilité numérique en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.
- Aide liée à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.
- Aide pour les familles en difficulté, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

La mesure «Zoom 18/25»

Elle apporte un soutien spécifique aux jeunes et aux étudiant(e)s touché(e)s par la crise. Après analyse des besoins, un jeune touché par la crise peut bénéficier dans différents domaines d'une aide pour payer :

- le kot
- les factures d'eau/électricité
- des soins médicaux ou des médicaments
- du matériel informatique
- un abonnement de transports en commun, un vélo...
- des consultations visant à résoudre des problèmes d'anxiété, de mal-être, de violences conjugales ou familiales...
- de quoi se nourrir correctement.

- Renseignements sur ces mesures et demandes de rendez-vous : 056/390.660

MAISONS DE REPOS : ASSOULISSEMENT MAIS PAS RELÂCHEMENT

Après une année très difficile, la vaccination de nos aînés à plus de 80% permet à présent l'assouplissement des mesures. Les résidents de nos 4 maisons (Home Joseph Vandeveld, Maison de retraite Dusollier, Home Pierre Mullie et Reposeir St Antoine) peuvent à nouveau recevoir la visite de leur famille sans rendez-vous. Mais assouplissement ne veut pas dire relâchement

: la prudence reste de rigueur. Les gestes barrière doivent être respectés. Les visiteurs doivent se rendre directement dans la chambre de leur parent sans déambuler partout dans la maison. La consommation de boissons de la cafétéria pour les visiteurs peut se faire uniquement en terrasse ou dans le jardin.

Nous suivons évidemment l'évolution des consignes de l'Aviq en visant avant tout le bien-être des 400 résidents de nos 4 maisons de repos.



Benoît SEGARD
Président du CPAS

«Nous commençons seulement à découvrir les impacts de la crise du covid. Nous ne sommes sans doute qu'au début d'un processus qui sera long et s'étendra, en ce qui nous concerne, sur plusieurs années. Depuis le début de la crise, les services sociaux sont plus sollicités que jamais. Nous mobilisons

toutes nos ressources afin d'apporter les meilleurs services possibles à la population et d'être au maximum aux côtés des Mouscronnois pour traverser cette période particulièrement difficile.»



LA POLICE vous ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS



PAR TÉLÉPHONE OU EN LIGNE, IL EST DÉSORMAIS POSSIBLE DE PLANIFIER SON PASSAGE AU COMMISSARIAT POUR DIVERSES DÉMARCHES.

Avec l'arrivée de la pandémie, la zone de police de Mouscron, comme la plupart des services publics, a dû adapter ses services à la population. Parmi ceux-ci, l'accueil du public. En effet, en raison des mesures sanitaires à respecter, l'accueil du citoyen au sein des installations de la police a dû être profondément réorganisé. Ainsi, depuis une bonne année maintenant, exception faite des situations urgentes ou de faits graves (traités sans délai par nos équipes de 1ère ligne), nous accueillons nos visiteurs sur rendez-vous pour tout dépôt de plainte ou signalement non-urgent.

La crise sanitaire perdurant, ce système de «rendez-vous» est devenu la règle au fil des mois. Le « succès » de la formule a donc incité la zone de police à passer la vitesse supérieure et à améliorer son offre de service à la population. Comment ? En proposant une nouvelle plateforme de prise de rendez-vous via internet. Pas de révolution. Seulement une adaptation de nos méthodes de travail qui se veut en phase avec la digitalisation de la société.

Disponible 24h/24 à partir de n'importe quel appareil connecté à internet, la plateforme en ligne permet au citoyen de réserver, en quelques clics, une date et une plage horaire pour être reçu par un policier dans des conditions optimales. Pas de délai d'attente, respect des mesures sanitaires, information préalable au plaignant. Les avantages que tire le visiteur en optant pour le rendez-vous sont nombreux. Pour quels types de préjudices ? Accident avec délit de fuite, vol de vélo, harcèlement, arnaque via internet, perte de documents officiels, etc. La liste (voir liste complète ci-contre) pourrait d'ailleurs être élargie dans les prochains mois.

Une évaluation de ce nouvel outil est déjà sur le métier.



ŒUVRER
à la sécurité
des habitants
et requalifier les
axes structurants
vers les centres
urbains

POUR QUOI

PRENDRE RENDEZ-VOUS ?



Problèmes familiaux

Non-paiement d'une pension alimentaire, droit de visite non respecté, abandon du toit conjugal.

Délits contre les personnes

Discrimination (en raison du handicap, des convictions religieuses, de l'orientation sexuelle,...), menace, insulte ou harcèlement.

Véhicules

Dégradation de véhicule, vol dans véhicule, accident avec délit de fuite, vol de la plaque d'immatriculation.

Véhicules volés (voiture, cyclos, motos): pas de prise de rendez-vous possible, rendez-vous directement au commissariat de police.

Documents officiels

Vol ou perte d'un portefeuille, d'une carte d'identité, d'une carte PMR, d'un permis de conduire,...

Vol / escroquerie

Fraude ou escroquerie (arnaque en ligne, vol de données via internet,...), vol de smartphone, vol de vélo,...

Tous les jours ouvrables de 8h à 20h et le premier samedi du mois de 9h à 19h



056/863 027



www.policemouscron.be



Pensez à prendre rendez-vous !

Par téléphone ou en ligne

Urgences via 101 ou 056 / 863 000





PAS DE VACANCES POUR LA VACCINATION



45 000 DOSES ADMINISTRÉES, L'ENSEMBLE DE LA POPULATION CONVOQUÉE ; LE CENTR'EXPO CONTINUERA DE TOURNER À PLEIN RÉGIME EN JUILLET ET AOÛT.

Environ 45.000 doses de vaccins ont été délivrées depuis le 15 mars, jour de l'ouverture du centre de vaccination établi au Centr'Expo. Jour après jour, l'opération de grande envergure pour un retour à une «vie normale» se poursuit donc avec réussite.

Début juin, un nouveau cap important a d'ailleurs été franchi. Toutes les convocations pour les plus de 18 ans ont été envoyées. De quoi annoncer un nouveau flux massif de personnes vers le Centr'Expo.

Afin de poursuivre sur la lancée et de maintenir le rythme de l'élan de solidarité, rien ne changera concernant les modalités d'accès au centre de vaccination durant les mois de juillet et août. Il sera toujours possible de se faire vacciner **DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 20H**

«Durant cette période de vacances, les effectifs d'accueil composés d'agents communaux, de bénévoles, de stewards ou gardiens de la paix seront renforcés par la présence d'étudiants, indique l'équipe de vaccination du Centr'Expo. Nous accueillons

des jobistes afin de nous permettre de conserver de parfaites capacités d'accueil pour maintenir la cadence.»

Tous ensemble, luttons contre le coronavirus !



Brigitte AUBERT
Bourgmestre

«Profitons de l'été»

«Que de chemin parcouru en quatre petits mois dans cette étape cruciale de la vaccination. Je me réjouis de la solidarité mise en place dans notre ville. J'en profite pour remercier une nouvelle fois toutes les forces

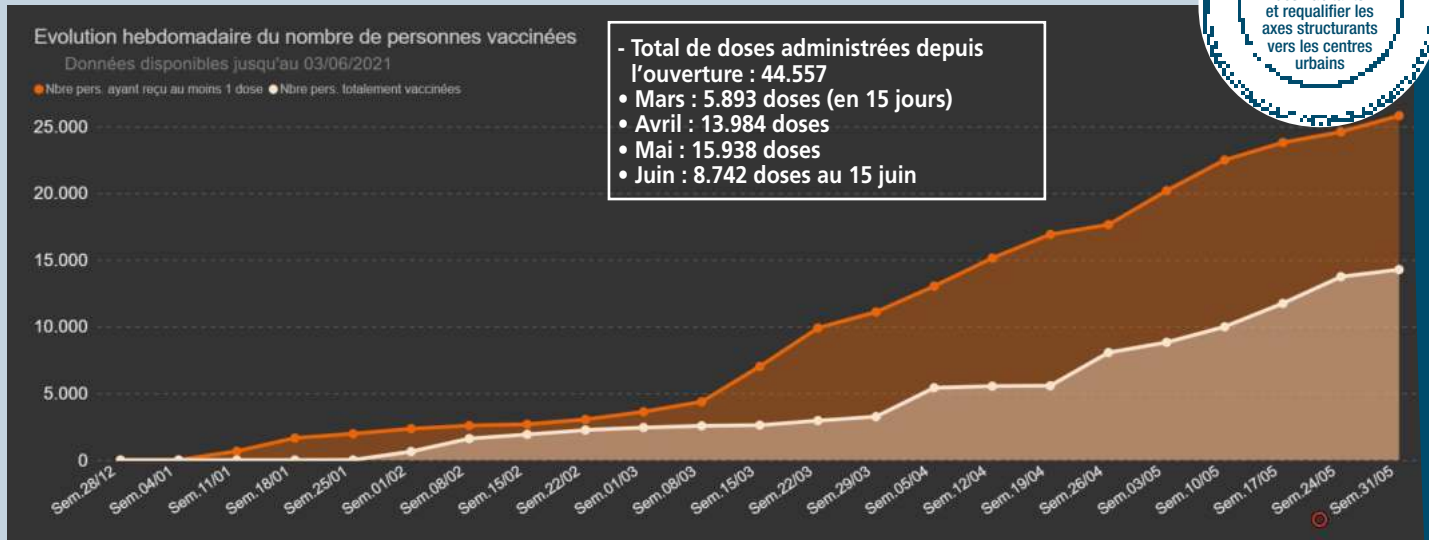
vives impliquées dans l'organisation du centre. Nous sommes sur la bonne voie et il faut poursuivre. Les efforts collectifs nous permettent d'envisager l'été et les vacances presque normalement. Que chacun en profite pour se ressourcer ... mais toujours en parfaite sécurité.»



LA VACCINATION MOUSCRONNOISE EN CHIFFRES



VACCINATION



La Ministre de la Santé, Christie Morreale, a visité le centre de vaccination le 23 avril dernier. Tommy Leclercq, Gouverneur de la Province de Hainaut, était lui de passage le 26 avril.



EN JUILLET ET AOÛT
LE CENTRE DE VACCINATION
RESTE OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H à 20H



Vous n'avez toujours pas reçu votre convocation ?

Appelez le n° vert Ville : **0800 11 755**
Vos coordonnées seront transmises au centre de vaccination



VAGUE DE CHALEUR : PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

En cette période estivale et particulièrement lors des épisodes de canicule, la prudence doit être de mise.

Nous vous invitons à relayer ces quelques conseils du plan canicule destinés à tous et particulièrement aux plus âgés ou fragiles d'entre-nous.

Quelques conseils :

- Buvez beaucoup d'eau (eau minérale, jus de fruit,...) et évitez la consommation de boissons alcoolisées ou fortement sucrées;
- Éviter l'exposition en plein soleil aux heures les plus chaudes. Privilégiez les sorties avant 11h et après 20h;
- Protégez-vous du soleil. Mettez un chapeau et de la crème solaire;
- Évitez de pratiquer des exercices physiques intenses;
- Gardez les fenêtres, tentures et stores fermés pendant la journée et aérez la nuit;
- Pensez également à vos animaux. Hydratez-les et ne les laissez pas dans votre voiture en stationnement.

Symptômes causés par la chaleur :

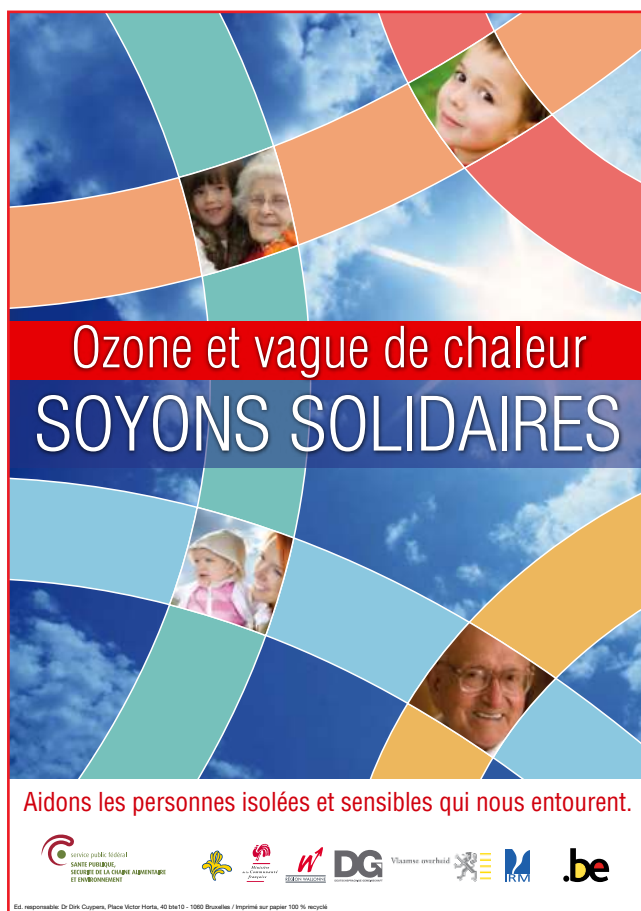
- Douleurs musculaires, crampes ou spasmes;
- Faiblesse, fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements;
- Le « coup de chaleur » : L'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, le coup de chaleur peut s'avérer mortel.

En cas de malaise :

- Placez la personne au repos dans un endroit frais.
- Offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements.
- Assurez un apport d'air frais.
- Prévenez immédiatement le médecin ou médecin de garde. Si la personne est confuse et présente une température élevée, appelez le 112.

Le service des Affaires Sociales à l'écoute

Soyez attentifs aux personnes fragilisées ou isolées autour de vous. Si vous détectez des situations à risque, n'hésitez pas à relayer l'information auprès du service des Affaires Sociales au 056/860.253.



Ozone et vague de chaleur
SOYONS SOLIDAIRES

Aidons les personnes isolées et sensibles qui nous entourent.

Logo of the Service public fédéral - Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et environnement, and other partners.

Une distribution d'eau auprès de seniors

Les jeunes jobistes engagés dans le cadre de l'opération «Été Solidaire» sont mobilisés en vue des fortes chaleurs à venir.

Dès le déclenchement du Plan, ceux-ci prendront part à la distribution d'eau auprès des habitants des «vieux ménages».

L'action Chèque Commerce est prolongée jusqu'au 31 AOÛT 2021





**QUELQUES JOURS DE PATIENCE ENCORE
AVANT DE PROFITER DU NOUVEL AXE
ROUTIER ÉVOQUÉ DEPUIS DES DÉCENNIES.**

Depuis 2010, les travaux de la Route de la Laine, dont le maître d'ouvrage est le Service Public de Wallonie, ont repris de manière active avec les terrassements, la réalisation des voiries, les ouvrages d'art, l'égouttage, etc... À ce propos, une étude hydraulique, menée conjointement avec les intercommunales IEG, Ipalle, le SPW et la Ville de Mouscron a abouti à des travaux qui ont permis la réalisation de plusieurs bassins et sous-bassins d'orage d'une capacité totale avoisinant les 25000m³, ceci afin d'améliorer le problème des eaux de ruissellement dans cette zone.

Actuellement, le pont giratoire est ouvert à la circulation, permettant de relier Herseaux à Luigne et inversement. Tout prochainement, l'ensemble du chantier sera finalisé, la Route de la Laine sera alors totalement ouverte à la circulation et pourra être inaugurée. Cette route permettra la liaison entre la France depuis le boulevard de l'Eurozone jusqu'au boulevard des Alliés et d'établir une connexion avec les grands axes autoroutiers vers Courtrai et Tournai.

Le charroi lourd ou de transit pourra, dès lors, emprunter ce nouvel axe et éviter d'engorger le centre-ville pour le plus grand confort de tous les usagers.



La Ville a souhaité amener de la gaieté le long de la route de la Laine en faisant la part belle au street-art. Ci-dessus, l'œuvre de la société gantoise Wallin qui ornera le pont sous le chemin de fer.

«Un travail parachevé»

«La Route de la Laine occupe les esprits depuis longtemps ... trop longtemps. Initié d'abord par Jean-Pierre Detremmerie, puis prolongé et porté à bras le corps par Alfred Gadenne

et Damien Yzerbyt, ce projet arrive enfin à son aboutissement. Je suis fière de pouvoir parachever tout le travail accompli au fil de ces années. Cette nouvelle voirie permettra de désengorger la circulation du centre-ville et de réduire les soucis de mobilité.»



Brigitte AUBERT
Bourgmestre



VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT ?

LA VILLE DE MOUSCRON DISPOSE
DE PLUS DE 280 LOGEMENTS EN LOCATION.

Les différents logements sont situés à la Rénovation Urbaine du Centre de Mouscron, à la rue du Couët au Tuquet, à la rue Henri Dunant au Mont-à-Leux et à la rue de la Barrière de Fer à Dottignies.

L'équipe logement, composée de 5 personnes, assure le suivi du parcours des locataires depuis leur candidature jusqu'à leur sortie. Contrairement à la Société de Logement de Mouscron, les loyers des logements sont calculés sur base de la grille établie par la Région wallonne. Ce ne sont donc pas des logements sociaux dont les loyers sont calculés sur base de la rémunération des locataires.

Une question ?
logement@mouscron.be
056/860.504



DOTTIGNIES

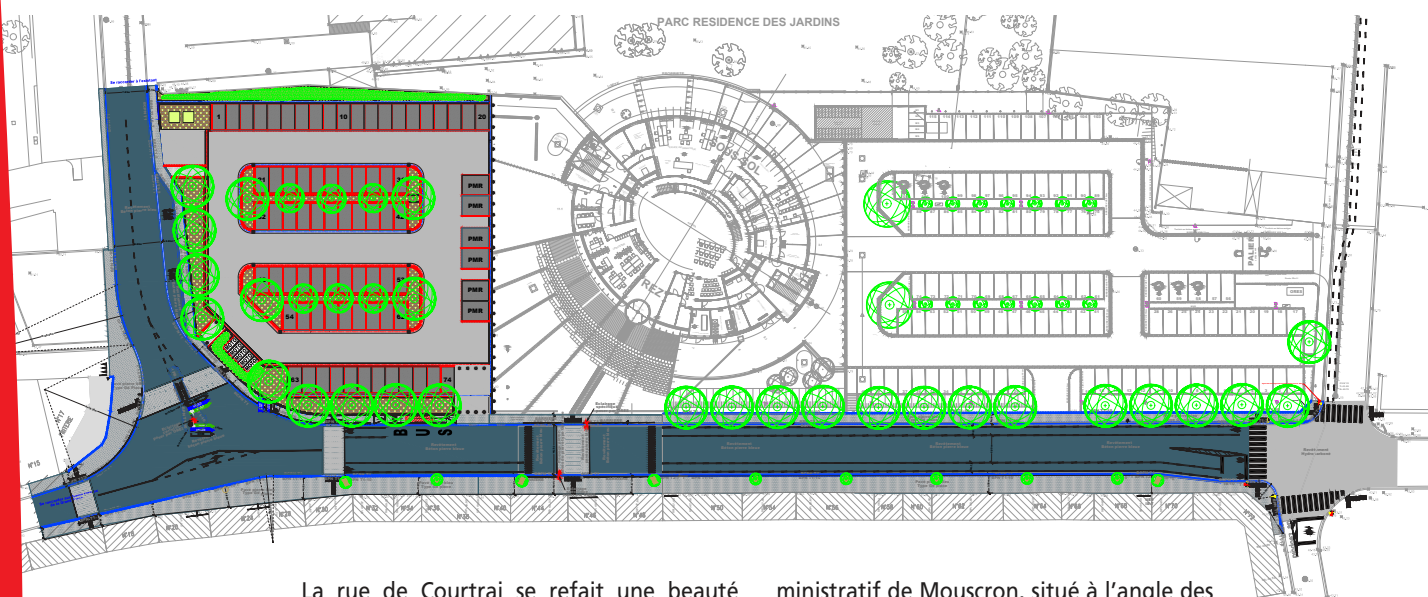


TUQUET



MOUSCRON CENTRE

LE POINT SUR LA RUE DE COURTRAI



La rue de Courtrai se refait une beauté grâce au subside du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). En effet, la rue subit une réfection complète qui comprend les raccordements particuliers, la voirie et les trottoirs. La voirie est réalisée en béton désactivé et les trottoirs en barrettes de pierres bleues, comme à la Grand'Place. Ensuite, c'est le parking haut du Centre Ad-

ministratif de Mouscron, situé à l'angle des rues de Courtrai et de Menin qui connaîtra une réfection complète.

Les riverains qui souhaitent de plus amples renseignements peuvent prendre rendez-vous avec le Service Voirie au 056/860.513 afin de venir consulter le plan de la future voirie.

OFFRIR
aux citoyens
un cadre de vie
agréable, convivial,
attractif
et durable



UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE À DOTTIGNIES

OFFRIR
aux citoyens
un cadre de vie
agréable, convivial,
attractif
et durable

TRAVAUX - MOBILITE

LE CARREFOUR DU BOULEVARD DES CANADIENS ET DE LA RUE DE LA BARRIÈRE DE FER A ÉTÉ TOTALEMENT REPENSÉ.

Après des travaux d'aménagement en vue d'accroître la sécurité de tous les usagers et malgré quelques imprévus de chantier, c'est le vendredi 30 avril 2021 que le carrefour formé par le Boulevard des Canadiens et la rue de la Barrière de Fer a été rouvert à la circulation. Nouvelle signalisation, pistes cyclables et trottoirs neufs sont tant d'aménagements réalisés par le Service Public de Wallonie (SPW) qui permettent au carrefour dottignien de se dessiner comme une entrée de ville digne de ce nom. Veillez à être attentifs à la nouvelle signalisation et à respecter le régime de vitesse en place.



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Vous avez prévu de déménager ?
Vous devez placer un container ?
Un échafaudage ?
- Vous êtes commerçant et
prévoyez d'occuper le domaine
public ?
- Vous organisez une manifestation
festive, sportive ou culturelle ?

N'oubliez pas d'introduire une demande d'occupation du domaine public au Service Gestionnaire de Voiries – Occupation du Domaine Public (Service GDV-ODP)

afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre une meilleure coordination des services (urgences, ramassage des immondices, transport en commun, etc). Pour les occupations à des fins privées et celles à des fins commerciales, cette demande doit être introduite 8 jours pleins ouvrables avant la date d'occupation. Pour l'organisation de festivités, le dossier doit être introduit 1 mois avant la date d'occupation.

Une question ?
gdv@mouscron.be
056/860.249

SÉCURITÉ DES ZONES DE CHANTIER

Un chantier doit être sécurisé et surveillé par l'entrepreneur qui le réalise. Celui-ci veille à installer les déviations et à sécuriser le chantier. Selon l'avis remis par la police, cette sécurisation de chantier est vérifiée par les surveillants de chantier de la ville. Néanmoins, nous tenons à rappeler qu'il est strictement interdit de circuler sur les chantiers. En effet, ces lieux sont synonymes de danger. Seuls les riverains en accord avec l'entrepreneur sont autorisés à y circuler. Il est donc strictement interdit de déplacer les barrières et signalisations de chantier, ceci afin de garantir la sécurité de tous.

N'hésitez pas à me contacter mais aussi à consulter la page Facebook du Service Mobilité intitulée Mobicity !

Marie-Hélène VANELSTRAETE - Echevine des travaux voiries, de la mobilité, de la sécurité routière, du logement, du patrimoine et des archives

www.mariehelenevanelstraete.be

www.facebook.com/mariehelenevanelstraete

www.facebook.com/MobicityMouscron



Marie-Hélène VANELSTRAETE



LE HALL DU TERROIR ET LES FERMES VOUS OUVRENT LEURS PORTES



APRÈS UN DOUBLE REPORT À CAUSE DE LA CRISE SANITAIRE, LES JOURNÉES FERMES OUVERTES DEVRAIENT REVENIR À LA RENTRÉE.

Initialement programmées en juin mais reportées suite à l'épidémie de Covid-19, les Journées « Fermes ouvertes » (JFO) auront lieu les 11 et 12 septembre 2021, si du moins les conditions sanitaires le permettent. Nous profiterons de la traditionnelle Fête du Potiron organisée par la Prairie le dimanche 12 septembre pour faire découvrir les activités de cette ferme d'animation située sur le même site que le Hall du Terroir.

La Cellule Environnement, qui participe tous les deux ans activement à la manifestation des Journées Fermes Ouvertes, y prendra à nouveau part et profitera de l'occasion pour fêter les trois ans d'existence du Hall du Terroir. Le centre névralgique des JFO ne sera pas une exploitation agricole, comme de coutume, mais le site de la Vellerie où se situe le Hall du Terroir qui se veut être un espace de dépôt-vente et qui jette des ponts entre producteurs locaux et consommateurs.

Durant deux journées, un programme varié de découverte du secteur agricole en général, et des producteurs de Mouscron

en particulier, sera proposé aux visiteurs. Il comprendra notamment :

Samedi 11 septembre :

- des balades à vélo qui passeront par de nombreuses fermes en vente directe de l'entité
- des dégustations de produits locaux au Hall du Terroir
- une exposition de photographies sur bâches sur le thème de l'agriculture
- la distribution d'une nouvelle brochure intitulée « L'agriculture, aussi une histoire de femmes », éditée par la Cellule Environnement

Dimanche 12 septembre :

- des balades à vélo qui passeront par de nombreuses fermes en vente directe de l'entité
- des dégustations de produits locaux au Hall du Terroir
- une kyrielle d'animations pour petits et grands
- une exposition de photographies sur bâches sur le thème de l'agriculture
- la distribution d'une nouvelle brochure

intitulée « L'agriculture, aussi une histoire de femmes », éditée par la Cellule Environnement

- un repas gourmand avec produits locaux
- une conférence gesticulée d'Olie Ramelot: « Dis Maman, c'est quoi qu'on mange? » et le spectacle « Nourrir l'humanité – Acte II », en collaboration avec le Centre Marius Staquet de Mouscron (salle La Grange).

ZERO DECHET : APPEL AUX COMMERCANTS

Chers commerçants, Vous souhaitez vous impliquer à votre échelle et agir en faveur de l'environnement.

Vous cherchez des solutions durables pour réduire les déchets de votre commerce mais vous ne savez pas comment faire ?

Début septembre, la Cellule Environnement en collaboration avec Szandra Gonzalez spécialiste en économie circulaire, alimentation durable et zéro déchet, va



lancer un appel à candidatures pour les commerçants de l'entité qui souhaitent réduire leurs déchets, consommer ou acheter autrement.

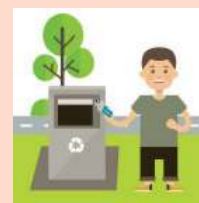
Si vous souhaitez vous inscrire pour participer à cette aventure, merci d'envoyer un mail à marion.synoradzki@mouscron.be



Tous les types de commerces sont acceptés (Horeca, métiers de service, coiffeurs, fleuristes, prêt-à-porter...)

Attention places limitées !!!

Points d'Apport Volontaire (PAV)



- 21 sites répartis sur la commune
- Accès avec la carte IPALLE (couleur blanche)
- Ouvert 7j/7, 6j-22h



Déchets organiques de cuisine

- Accès gratuit
- Dépôt en vrac ou en sac d'ipalle (achat sur les recyparcs)



Déchets résiduels non recyclables

- 26 ouvertures gratuites à consommer en 2021
- Dépôt en vrac ou en sac de votre choix
- Recharge sur ipalle.be ou sur les recyparcs : 1€/dépôt



PROTÉGEONS LES HÉRISSONS



LA CELLULE ENVIRONNEMENT VIENT D'INAUGURER, À LA RUE DE LA FONTAINE BLEUE, UN ESPACE LUDIQUE ET DIDACTIQUE CONSACRÉ AU MAMMIFÈRE PIQUANT.



Sur une idée de Mme Marlier, la Cellule Environnement et le Centre Marcel Marlier ont proposé, le mercredi 26 mai, la balade de «Pic-Pique le hérisson». Ce moment familial et didactique apprécié par les petits et les grands a également été l'occasion d'inaugurer la zone de «Léon le hérisson», réalisée dans le cadre du PCDN. Egayé par trois grandes toiles comprenant des dessins du petit animal réalisés par Marcel Marlier et garni de panneaux didactiques, cet espace, situé dans la rue de la Fontaine Bleue, au Bois Fichaux, doit permettre de découvrir le mammifère nocturne de manière ludique. Il est mis à disposition des établissements scolaires pratiquant l'école du dehors, mais aussi des familles avec pour but de sensibiliser à la protection du hérisson et de découvrir ses habitudes.

Renseignements Cellule Environnement : 056/860.153.



Ann CLOET
Echevine de Environnement



LE 22 AOÛT, C'EST GOÛTER AU JARDIN

Comme chaque année, l'événement «Goûter au jardin» permettra aux Mouscronnois de découvrir les Potagers Urbains Biologiques. L'objectif est d'ouvrir les portes des jardins, de valoriser la culture biologique et les initiatives pour développer la biodiversité.

Le rendez-vous est fixé le dimanche 22 août 2021 de 10h à 17h. Le thème de cette édition sera «Les fleurs dans le potager». Esthétiques, comestibles, bénéfiques,... Venez découvrir toutes leurs nombreuses propriétés !

La liste des potagers participants sera précisée prochainement.



RETOUR SUR UN VIRUS NON ESSENTIEL

AVEC LE CENTRE CULTUREL, AU TRAVERS D'UNE EXPOSITION
SURPRENANTE VISIBLE À LA RENTRÉE.

Il a osé ! Le Centre Culturel de Mouscron a fait le pari un peu fou, d'organiser une exposition drôle et décalée sur cette période «Extra» ordinaire qui nous a tous chamboulés, bouleversés, dérangés, retournés, questionnés... Le tout dans une scénographie originale, atypique et étonnante !

Au programme de cette exposition hors du commun : des surprises, des temps de réflexion, des rencontres inattendues, des moments de convivialité...dans une démarche ludique et pédagogique !

«Soyez curieux.ses !»

**Rendez-vous, au centre Marius Staquet,
du 18 septembre 2021 au 17 octobre 2021.**

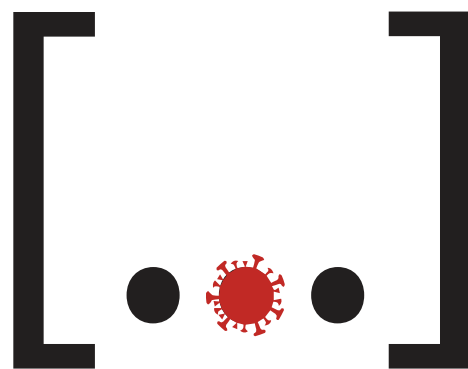


CENTRE MARIUS STAQUET

Place Charles de Gaulle, 10 - 7700 Mouscron

EXPO

[Drôle et décalée]



Retour sur un virus NON ESSENTIEL

Du 18/09/2021 au 17/10/2021



Vernissage le vendredi 17 septembre 2021 à 19h

Les samedis et dimanches de 14h à 17h

Pour les groupes : visites guidées en semaine sur réservation uniquement

Info : 056/860.160 - Entrée : gratuite

BONNE NOUVELLE : RÉOUVERTURE DE NOTRE BILLETTERIE !

!!! Ça y est, c'est officiel !!!

Notre billetterie en ligne est de nouveau accessible depuis le mardi 1er juin dès 10 heures pour les spectacles suivants :

- 8/09 : «Dimanche» par les Cies Focus et Chaliwaté
- 10/09 : Les Innocents
- 23/09 : Guy Verlinde Quintet
- 28/09 : «Monsieur X» par Pierre Richard
- 1/10 : Airnadette
- 9/10 : Gérald Genty
- 26/10 : «Grand Feu» de et par Mochélan

Billetterie :

www.centrecultureldemouscron.be

Qu'on se le dise !

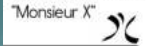
Les Innocents



Concert
10 Sept.
Ve. 20H30



Pierre Richard



Humour
28 Sept.
Ma. 20H30



HOMMAGE

À MARCEL MARLIER

Favoriser
la participation
citoyenne et soutenir
la vie associative,
festive et culturelle

Initialement prévue en novembre 2020, la célébration des 90 ans de la naissance de Marcel Marlier a finalement pu se tenir ce dimanche 13 juin à l'ombre du Château des Comtes où se situe le centre d'interprétation dédié à l'illustrateur. En présence des proches du «Papa de Martine», l'Autorité Communale a notamment dévoilé une statue du dessinateur et de son héroïne. Outre la présentation de l'album «Martine au Louvre» qui sortira d'ici quelques jours, le dévoilement d'une plaque commémorative qui sera placée à Herseaux-Gare et un circuit en bus «Sur les traces de Marcel Marlier», les visiteurs ont également pu laisser des messages à placer dans une capsule temporelle qui sera prochainement enfouie dans la cour du Château. Son ouverture est programmée le 18 novembre 2110... dans 90 ans.



CULTURE

DYNAMISONS LE PARC COMMUNAL



**DU 5 JUILLET
AU 3 SEPTEMBRE
de 14h à 16h30**

ANIMATIONS GRATUITES !

**ATTENTION
- 20 PERSONNES MAXIMUM -**

**Animations sportives de 3 à 77 ans
(3-6 ans accompagnés d'un adulte)**



Personne de contact :
Sammy Kints
rue de Courtrai 63- 7700 Mouscron
Tél 056/860 250
Email : mcps@mouscron.be



LA MAJORITÉ CDH-MR VALIDE LE PROJET DES 3 HERSEAUX

Lors du Conseil communal de mai dernier, la majorité CDH-MR a validé un projet de création de 110 logements sur une surface de 4,35 hectares dans la zone dite des «3 Herseaux». Il s'agit de la première étape d'un projet qui va compter un peu moins de 2000 nouvelles constructions. Ecolo s'oppose à ce projet. **Nous voulons au contraire protéger la campagne herseautoise.** Voici les raisons :

- La densité de population est déjà très grande à Mouscron. Il y a 1443 habitants par km². La moyenne wallonne est de 215 habitants par km². Nous voulons que Mouscron reste une ville à taille humaine.
- La zone des «3 Herseaux» représente 3% de la surface du territoire mouscronnois. C'est un des derniers «poumons verts» de notre commune. Nous voulons préserver la biodiversité de cette zone qui permet également de faire de jolies balades. Mouscron rime déjà bien assez avec béton.

- Nous souhaitons éviter au maximum l'imperméabilisation des sols. Cette zone est déjà très souvent inondée malgré les nombreux champs qui jouent un rôle de bassin d'orage naturel.
- Nous voulons protéger les terres agricoles afin de favoriser l'agriculture locale et le développement des circuits courts. La zone des «3 Herseaux» est le lieu idéal. De nombreuses terres sont déjà exploitées en agriculture bio. Nous voulons les préserver.
- La mobilité pose déjà problème maintenant. Construire 110 habitations ne fera qu'augmenter le problème. Lors des réunions avec les riverains en 2014 et au Conseil communal, feu Alfred Gadenne s'était pourtant engagé à régler le problème de la mobilité avant tout projet.
- Nous considérons qu'il reste assez d'autres endroits pour accueillir du logement. La priorité doit être de rénover les habitations vides ou insalubres existantes et réhabiliter des chancres industriels ou commerciaux.

À l'heure où tout le monde s'accorde pour dénoncer la bétou-

nisation sans fin des terres agricoles, nous sommes très déçus de cette décision. Nous saluons le courage des 3 élus CDH (Pascal Van Gysel, Jonathan Michel et Caroline Dewinter) qui ont osé s'opposer à ce projet. Il faut savoir faire marche arrière et ne pas rester bloqué sur des décisions qui datent de 15 ou 20 ans. Le monde a changé, les priorités d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes. Nous serons toujours du côté du progrès si celui-ci va réellement dans le sens d'une vie meilleure pour tous et pour longtemps en préservant nos ressources.

Le groupe Ecolo Mouscron



Photo prise avant les mesures sanitaires

Pour nous contacter :
ecolo7700@gmail.com
Suivez notre actualité
sur Facebook ou sur Instagram

LE CENTRE FEDASIL

Ce qui ne devait être qu'un centre temporaire (c'est comme cela qu'il a été vendu aux Mouscronnois), est finalement devenu le plus grand centre de Wallonie. Outre le fait que les riverains (quartier du Tuquet) n'ont pas été consultés pour obtenir leur accord quant à son ouverture, ceux-ci subissent quotidiennement les nuisances de ce centre d'accueil : camions de livraison tôt le matin, et ce, même les week-ends... Mais ça ne s'arrête pas là : ballets incessants de pompiers, ambulances, véhicules de police (vendredi dernier cette dernière a encore dû intervenir car des résidents s'en sont pris à des personnes qui travaillent dans ce centre, sans que nous n'en connaissions la cause...). Ils reçoivent 3 à 4 repas par jour, et pourtant, ils en arrivent souvent à se battre pour des questions culinaires, car la nourriture offerte par FEDASIL ne leur convient pas !

Une trentaine de nationalités différentes sont présentes dans ce centre. Cette diversité culturelle engendre des rivalités du fait de leurs différences à de nombreux points de vue. Les différenciations culturelles sont, comme l'histoire l'a souvent montré, une source de conflits. Etrangers les uns aux autres du fait de leurs différences de langues, de coutumes et de religions, les différentes ethnies génèrent du racisme et de l'ethnocentrisme. C'est cette diversité culturelle qui fait obstacle à la communication entre ces hommes et

à leur bonne entente réciproque. Fatalement, on assiste régulièrement à des frasques de toutes sortes...

La liste des désagréments que vivent quotidiennement les habitants du quartier est longue, à tel point que beaucoup veulent quitter le quartier voire la ville de Mouscron. Mais la vente des maisons devient très compliquée car la situation actuelle impacte le prix des habitations dans le quartier. Le prix des maisons chute, les citoyens se retrouvent face à une dévalorisation de leur bien. D'autres riverains sont carrément en dépression, ils ne sont plus tranquilles chez eux, les jardins en vis-à-vis direct avec les fenêtres de leurs chambres est un manque d'intimité inacceptable. Toutes ces perversités ont été rapportées aux oreilles des autorités communales, mais en vain, car celles-ci sont restées sourdes aux demandes des riverains. Par conséquent, nombre d'entre eux se sont tournés vers notre conseiller communal, Pascal LOOSVELT, afin qu'il fasse part de leurs instances auprès des élus mouscronnois, ce qui n'est pas chose facile non plus, car dès qu'il s'agit de dénoncer les troubles émis par le méga centre, une levée de boucliers s'élève au sein du conseil se manifestant par des coupures de micro, des propos outrageux à son égard de la part de certains conseillers de gauche, allant même jusqu'à l'interdiction de parole, ce qui est inadmissible eu égard à la liberté d'expression à laquelle chacun a droit, bien entendu dans le res-

pect de la loi, et pour autant qu'il n'y ait pas de diffamation, d'injure, ou provocation à la haine. Ce qui, en l'occurrence, n'a jamais été, et ne sera jamais le cas. Les demandes des habitants du quartier, par la voix de notre conseiller, restent sans réponses, et cela est parfaitement inconcevable !

Nous, les populistes, sommes qualifiés d'extrémistes de droite par une gauche qui, elle, se montre bien plus «extrême» envers ses propres citoyens, une gauche de plus en plus enragée à l'idée de se trouver face à une vraie politique de droite, sans compter les allégations d'un MR teinté de rouge et de vert, qui en sus, est en perte de vitesse...

Nous, les populistes, voulons renouer avec les valeurs que nous avons connues par le passé à Mouscron. Nous ne privilégierons jamais l'idéologie et les préoccupations communautaristes du PS et des écolos. Notre mouvement politique sera toujours du côté des Mouscronnois, ne vous en déplaise !

Nous, les populistes, serons toujours à l'écoute de la population, telle est notre idéologie : avec le peuple et pour le peuple.



LOOSVELT Pascal
Pour MOUSCRON POPULAIRE
info@populairewallon.com

LE BÉTON, UN CHOIX POLITIQUE QUE NOUS NE CAUTIONNONS PAS

Levez les yeux vers le ciel à Mouscron, et vous remarquerez la concentration de grues de construction. De constructions de logements privés, par des promoteurs privés, par blocs de 10, 20, 30, 50. Le groupe PS s'est opposé, au Conseil communal de Mouscron du 17 mai, à l'un de ces projets de construction, celui de la zone des «Trois Herseaux». La première phase a été validée par la majorité CDH-MR. Mais sans nous!

Un refus qui se justifie par de nombreux éléments.

- Les remarques, nombreuses, des citoyens concernés, tout d'abord.
- La disparition d'un poumon vert à Mouscron, ensuite.
- La philosophie du «tout au béton» qui existe à Mouscron, enfin.

Une philosophie qui se traduit par des exigences communales bien trop légères, notamment en ce qui concerne les charges d'urbanisme. Mais de quoi parle-t-on ? Il s'agit des obligations imposées à un promoteur immobilier de construire ou de financer des infrastructures collectives, afin de compenser l'impact de son projet sur l'environnement et les citoyens. Pour les projets d'importance, les charges constituent souvent le point d'équilibre des intérêts des autorités et des promoteurs. Exemples: conserver ou aménager une zone verte sur le terrain du

projet ; mettre à disposition de l'autorité un local ou des fonds pour accueillir/construire une crèche ; construire une installation sportive dans la zone du projet ; réaliser les travaux nécessaires à l'utilisation des transports en commun, tel un arrêt de bus, etc.

Dans le cas du projet dit des «Trois Herseaux», on parle, à terme, de 1700 logements. De la disparition d'un espace vert représentant 2% du territoire mouscronnois. Sans aucun doute, un tel projet va représenter des besoins en infrastructures pour l'ensemble de la communauté. Quid des charges d'urbanisme? La Ville parle seulement de la création de voiries et de pistes cyclables, c'est fort peu! Ces voiries serviront principalement à desservir le nouveau lotissement, et n'apportent aucune plus-value à la collectivité.

Pour l'ensemble des projets immobiliers terminés ou en cours à Mouscron, les charges d'urbanisme sont quasi inexistantes. Aucune compensation n'est prévue ou presque. Et c'est là qu'est le problème en matière d'urbanisme à Mouscron.

Car à Mouscron, c'est open bar pour les promoteurs. Aucune contrepartie ne leur est demandée. Ils déposent une demande, et reçoivent un permis. A Mouscron, pour faire simple, on fait « ce qu'on veut », au niveau de l'urbanisme : on densifie des zones déjà denses, au-delà de ce qui est prévu dans les règlements, et on fait de l'étalement urbain. Mouscron étouffe sous le béton. On a vu naître des projets au nom faussement «vert», qui ne sont rien d'autre que des

blocs d'appartements supplémentaires, avec très peu voire pas du tout d'avantages pour les riverains, pour la collectivité.

Quant à la concertation avec ces mêmes riverains, elle est tout aussi inexistante: on n'anticipe pas les revendications citoyennes. Au mieux, on ne les écoute pas. Au pire, on s'assoit dessus. Les citoyens veulent et attendent autre chose. Le principe du «Stop au béton» du Gouvernement wallon va dans ce sens.

Il est logique que le promoteur défende ses intérêts. Et il revient à l'autorité communale de veiller à l'équilibre entre ceux-ci et ceux de l'ensemble des habitants. C'est la responsabilité de l'autorité publique que l'on met ici en cause. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons soutenir un tel projet à Herseaux, et nous nous opposerons à la politique du tout-au-béton dans notre Ville.



Photo prise avant les mesures sanitaires

f @PSMouscron, Tél : 0486/ 94 08 14

SUR LE FRONT BALADE à VÉLO

Dimanche 11 juillet

Mercredi 14 juillet

Samedi 17 juillet

Mercredi 28 juillet

Dimanche 1er août

Dimanche 8 août

Samedi 14 août

Dimanche 5 septembre



BALADE À VÉLO (45 KMS) SUR LES ROUTES DU FRONT À LA DÉCOUVERTE DE NOMBREUX SITES DE MÉMOIRE (RÉGION DE VPRES ET ZONNEBEKE)
UN PARCOURS BUCOLIQUE EMPRUNTANT DES CHEMINS DE CAMPAGNE, DES SENTIERS BOISÉS ET
THE ROAD TO PASSCHENDAEL.
ANECDOTES, GUIDES ET REPAS (PLAT ET DESSERT) COMPRIS À LA BRASSERIE « DE DRÈVE ».

RÉSERVATIONS INDISPENSABLES (20 PERSONNES PAR BALADE)
À LA MAISON DU TOURISME
Au 056.860.370 ou
INFO @ VISITMOUSCRON.BE
15, PLACE GÉRARD KASIER
7700 MOUSCRON

PRIX : 30€/PERSONNE
PAIEMENT À LA RÉSERVATION
BALADE GUIDÉE, PLAT À CHOISIR LORS DE LA RÉSERVATION :
SPAGHETTI BOLOGNAISE OU LASAGNE VÉGÉTARIENNE
DAME BLANCHE OU BRÉSILIENNE EN DESSERT
BOISSONS NON-COMPRIS

www.visitmouscron.be

Infos et réservation : Maison du Tourisme
15, place G. Kasiers à Mouscron
056/860.370 – info @ visitmouscron.be

ACADÉMIE

de Mouscron

Musique Théâtre Danse Beaux-Arts



Arts de la parole

Dire, parler, échanger, c'est l'affaire de tous. Mais dire avec précision, parler avec éloquence, échanger et traduire avec émotion, c'est plus qu'un apprentissage, c'est un atout, c'est un art. A vous de monter sur scène, d'improviser, de jouer, de maîtriser la parole, « votre » parole !

À partir de 8 ans

Formation pluridisciplinaire (atelier théâtre)

À partir de 12 ans

Déclamation

Théâtre

Atelier déclamation

Atelier théâtre

Orthophonie

À partir de 16 ans

Histoire de la littérature et du théâtre

Arts plastiques

Que ce soit à travers le dessin, la sculpture, la céramique, l'art numérique, l'expression picturale raconte, explore, surprend. La couleur, la forme, la densité sont des médias qui ont traversé le temps et les civilisations. Avec cet apprentissage, vous regarderez le monde autrement !

À partir de 8 ans

Formation pluridisciplinaire

À partir de 12 ans

Arts numériques

Recherches graphiques et picturales

À partir de 15 ans

Céramique

À partir de 16 ans

Histoire de l'art et analyse esthétique

Danse

La danse classique est associée à la discipline, à la rigueur, mais aussi à l'élégance, à la grâce et à la souplesse. Elle est par excellence à la base de toutes les danses contemporaines. Avec sa technique, elle est utile à toutes formes d'expressions corporelles et artistiques.

À partir de 6 ans

Danse classique

À partir de 11 ans

Expression chorégraphique

Infos

Rue des Brasseurs, 1 B
7700 Mouscron

Site web : www.mouscron.be
(Ma ville - Enseignement - Académie)

Mail : acad.doc@mouscron.be

Tél. : 0032(0) 56 860 190

Inscriptions

Du 21 juin au 31 août

PAR VOIE ELECTRONIQUE

Rendez-vous sur le site : www.mouscron.be
e-guichet - enseignement - académie

Du 1er septembre au 30 septembre

AUPRÈS DES PROFESSEURS aux horaires des cours
(www.mouscron.be - ma ville - enseignement - académie - horaires des cours)

gratuit jusqu'à 12 ans



Musique

De la musique, on dit bien souvent qu'elle est universelle ou qu'elle adoucit les mœurs. Elle est omniprésente dans notre vie, que ce soit dans la rue, les magasins, au travail ou chez soi. Peu importe votre âge, la musique peut faire partie de votre vie.

À partir de 6 ans

Formation musicale

À partir de 7 ans

Instrument

Chant

Chant d'ensemble

Ensemble instrumental

À partir de 11 ans

Ecriture musicale

Histoire de la musique

Musique de chambre

CHANT * CLARINETTE * COR *
FLûTE TRAVERSIÈRE * GUITARE *
PERCUSSIONS * PIANO *
SAXOPHONE * TROMPETTE *
TROMBONE * TUBA * VIOLON *
VIOLONCELLE

Possibilité de louer des instruments !

